

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

**G/SPS/W/60**

9 mai 1996

(96-1828)

---

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

## PROPOSITION DU CANADA CONCERNANT LA MISE EN DISTRIBUTION GENERALE DES NOTIFICATIONS SPS ET DES LISTES DE POINTS D'INFORMATION

A la réunion du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires tenue à Genève les 20 et 21 mars 1996, le Président a demandé à la délégation canadienne de mettre par écrit sa proposition concernant la mise en distribution générale de certains documents de la série SPS.

Le Canada propose que les notifications et les listes de points d'information existantes soient mises en distribution générale et, qu'à l'avenir, toutes les adjonctions ou suppressions à la liste de points d'information et les notifications fassent l'objet d'une distribution non restreinte.

A la réunion du Comité OTC tenue le 1er mars 1996, la délégation canadienne avait présenté une proposition similaire concernant la mise en distribution générale des documents semblables de la série TBT. A cette réunion, les membres du Comité étaient convenus de suivre la proposition canadienne.

La présente proposition vise à faire en sorte que les listes de points d'information et les notifications soient traitées de façon uniforme dans le cadre des deux accords. Elle permettrait aussi d'assurer plus rapidement et plus largement la transparence des notifications envoyées par les pays Membres au Secrétariat de l'OMC. Cela pourrait beaucoup aider les pays à mener leurs consultations internes au sujet des modifications que d'autres Membres envisagent d'apporter à leur réglementation et qui font l'objet des notifications. Cela permettrait aussi de disposer d'éléments plus appropriés pour établir, dans un délai de 60 jours, les observations concernant la notification d'une modification envisagée.